

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 4 (1901)

Heft: 170

Artikel: Notes et remarques

Autor: Berbier, Charles - Auguste - Nicolas

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TELEPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TELEPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

NOTES & REMARQUES

DE

Charles-Auguste-Nicolas BERBIER
de Courfaivre

Sur la Révolution dans le Mont-Terrible
(1793-1796)

(Suite.)

Voici longtemps que les courriers et les messagers sont arrêtés : on ne reçoit plus de décrets.

On dit que la Convention ne se vient plus (n'est plus d'accord).

Tout le monde était si réjoui quand les prêtres ont pu revenir, qu'on en était bienheureux, car il y a deux ans qu'on n'avait plus de messes que celles des prêtres jureurs. Actuellement nous ne pouvons avoir d'autres prêtres que des prêtres suisses, puisque les prêtres français émigrés n'oseraient rentrer.

On n'a pas pu faire ses Pâques.

A Paris, les bourgeois se sont ramassés un jour du mois d'Avril 1795 et se sont rendus à la salle de la Convention pour demander : « Du pain ! du pain ! » Ma foi ! la Convention les a renvoyés en leur disant qu'elle ferait son possible pour fournir des vivres à la ville de Paris. Alors les bourgeois ont recommencé à crier : « Oh ! oh ! ventre qui est vide n'a pas d'oreilles ! » et ils ne s'en allaient pas.

A Rouen et à Orléans il y a eu une fameuse révolte. On y a tué du monde. On y crie : « Vive Louis XVII ; c'est lui qui nous donnera du pain !

Dans le mois d'Avril 1795 les pommes de

terre se vendent 18 sols et les blanches 13 sols ; le boisseau d'époutet vaut 2 écus neufs et à certains endroits sept livres, et même le meunier de Berlincourt le vend cent batz, ce qui fait sept livres et dix sols, et je parle en argent de Bâle et pas en assignats, en numéraire.

Le 2⁴ avril on a vu passer par Courfaivre un Turc, que les volontaires nationaux de Bassecourt ont conduit jusqu'ici ; ceux de Courfaivre l'ont conduiront jusqu'à Courtételle, et ceux de Courtételle à Delémont ; ce Turc parle un langage que personne n'entend sinon qu'on comprend qu'il était engagé en Empire et qu'il a été fait prisonnier dans les Pays Bas par les Français. On suppose qu'il voulait s'évader pour s'en retourner dans son pays. Il a été arrêté dans la Montagne.

Le 1^{er} de mai, le prêtre qui vient dire la messe à Courfaivre est revenu : c'est un religieux de Bellelay, nommé le P. Grégoire, il mange chez nous.

Le 11 mai 1795 la municipalité a reçu un ordre du département du Mont-Terrible qui lui ordonne de faire tailler cent toises de bois, de manière à ce qu'elles soient prêtes quand on les demandera.

Le 10, le lieutenant de la troupe qui est cantonnée à Courfaivre a reçu ordre du général qui commande à Delémont, de ne laisser entrer dans le pays aucun prêtre étranger ; que s'il en vient d'autres que ceux qui sont déjà dans le pays, la troupe devra les renvoyer, mais sans les insulter ni les molester en aucune façon que ce soit : quant aux prêtres qui sont tolérés dans le pays, ils devront rester bien tranquilles, et il est défendu à la troupe de les molester. On a peur qu'il ne vienne au pays des prêtres autrichiens pour espionner.

Le 19 mai arrivent à Delémont mille prisonniers de guerre autrichiens qu'on recon-

ducts en Empire parce qu'on ne peut plus les nourrir.

On a saisi l'agent du district de Delémont et le nommé Bennot, membre du district, et on les conduira demain à Besançon. On dit que ce sont encore des complices de Robespierre (*)

La municipalité a aussi reçu les ordres de faire dresser l'état de tout les bestiaux du village, et un autre de tous les hommes, des femmes et des filles.

Les patriotes enragés qui ont tant fait le mal, on les appelle à présent les *Terroristes*, et les autres qui ont encore un peu d'humanité, on les appelle les *Modérés*.

On apprend que le président du tribunal révolutionnaire de Paris a été guillotiné à son tour.

On attend tous les jours les ordres, ou la force armée, pour faire donner pour la troupe, le reste de vivres qu'on a encore.

Pour les assignats, ils sont maintenant à prix de rien, car pour un écu neuf on a cent livres en papier, et cependant ceux qu'on rédime (auxquels on rembourse un prêt) sont toujours obligés de les prendre à leur valeur écrite : on voit tous les jours cela. Par exemple, je dois 200 livres de France à n'importe qui, eh bien, j'achète bien en secret, pour deux écus neufs, 200 livres en assignats, et je m'en vais ainsi payer mon obligation de deux cents livres, à celui qui m'avait prêté la somme en beaux louis d'or. Il est obligé de me rendre mon obligation. Voilà ce qu'on peut voir tous les jours. On peut regarder ces gens comme (on voudra) mais on attend tous les jours les ordres pour faire remonter les assignats à leur valeur... Ma foi

(*) Après le 9 Thermidor, on considérait volontiers comme partisans de Robespierre tous ceux qui n'avaient pas contribué à le renverser.

si doux et si navrant à la fois. Et cela, par sa volonté à lui, s'en était allé, comme, du reste, tout s'en va : puisque la destinée de la pauvre humanité est de souffrir, ici-bas, pourquoi se révolter ? La révolte est impie.

Le docteur Riancey interrogea :

— Alors c'est volontairement que vous avez cessé toute correspondance avec mademoiselle Hedger ?

La frêle main d'Yvan se posa dans la main ferme du docteur.

Regardez-moi. Le beau cadeau vraiment que je ferai à une jeune fille, si je me donnais à elle !

Et il eut un sourire plein de mélancolie.

— Je crois, reprit-il, que ma petite Alba aura d'abord pleuré en voyant que je ne répondais pas à ses lettres ; puis, elle aura jugé indifférent, ingrat ; elle aura cessé de penser à moi, et ses yeux se seront séchés.

Il avait toute l'humilité d'un sentiment profond. Jamais le pauvre infirme ne s'était

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 69

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Un coup fut frappé à la porte, et avant qu'il n'eût le temps de replacer, dans le tiroir, les souvenirs du passé, André Riancey faisait son entrée dans la chambre.

« Eh bien ! dit-il, pourquoi se confiner ainsi dans un appartement ? Par ordonnance de médecin, je vous condamne à venir au jardin, et à respirer le grand air. Votre mère vous attend sous la tonnelle de jasmin... »

Puis, voyant le visage douloureux d'Yvan, fraternellement il lui mit la main sur l'épaule :

— Vous souffrez encore, cher ami ; vous avez du chagrin !

Comme toutes les natures véritablement distinguées, Yvan se confiait volontiers à de vrais amis. Il aimait l'intimité discrète de quelques personnes choisies. Sous son apparence de force, André était une âme intelligente et tendre, point banale surtout. Et, par une soudaine impulsion, Yvan se mit à lui raconter toute l'histoire de sa jeune et profonde tendresse. Il montrait la photographie de sa petite amie, qui reposait tout au fond du coffret d'ébène près des fleurs fanées. Riancey regardait attentivement ce gracieux visage d'Alba.

— Cette jeune fille est vraiment charmante, disait-il, en plaçant le petit portrait en pleine lumière.

Yvan reprenait :

— Son âme est encore plus belle que son visage.

Il s'animait dans la confidence. Le charme des années écoulées se représentait si complet,